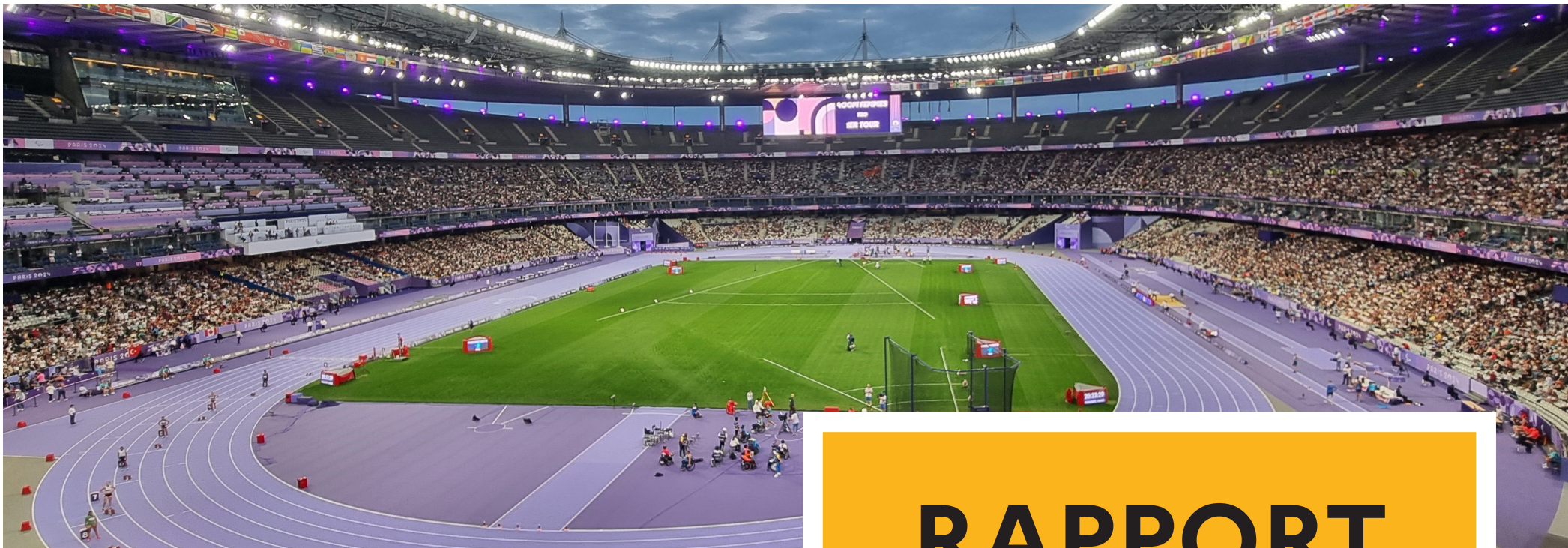




**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2024
DRIEETS**



ÉDITO

Marc ROHFRITSCH

L'année 2024 restera marquée, particulièrement en Île-de-France, par un événement d'ampleur exceptionnelle : l'organisation et la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cet événement planétaire a profondément rythmé l'action de la DRIEETS ainsi que celle d'un très grand nombre d'acteurs publics et privés. De nombreuses équipes ont été pleinement engagées, très en amont, pour que les Jeux de Paris 2024 soient exemplaires au regard des compétences et priorités de la DRIEETS. Ainsi, nous avons été particulièrement mobilisés pour veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs, assurer la protection des consommateurs, répondre de manière adaptée aux besoins massifs de main d'œuvre dans des métiers en tension, ou encore maximiser les retombées économiques et sociales pour les entreprises et les habitants de l'Île-de-France, en faisant de cet événement un véritable levier d'insertion et de développement.

Les Jeux de Paris 2024 ont une nouvelle fois démontré qu'il est possible et souhaitable de faire converger performance et exigence sociale.

Au-delà de cette mobilisation pour la réussite des Jeux, l'activité de la DRIEETS a également été dense en 2024. En effet, si l'Île-de-France conserve une dynamique d'emploi globalement favorable, des fragilités ont pu s'accroître dans certains secteurs. Le ralentissement de l'investissement, la hausse du chômage des jeunes et l'augmentation des défaillances d'entreprises rappellent que nos missions d'accompagnement des transitions et de soutien restent essentielles. C'est dans ce cadre que la DRIEETS a poursuivi ses missions prioritaires :

- veiller au respect des conditions de travail et des droits des salariés
- accompagner les mutations économiques et les transitions professionnelles
- soutenir les publics les plus éloignés de l'emploi
- réguler les relations entre acteurs économiques

Ce rapport d'activité témoigne de la richesse et de la diversité des interventions menées par la DRIEETS en 2024 autour du triptyque : protéger, accompagner, développer.

Il illustre également la capacité des équipes à relever des défis de grande ampleur : réduire les inégalités, lutter contre la pauvreté, mettre en place le réseau pour l'emploi visant à accompagner les entreprises et les publics qui en sont les plus éloignés ; aider les acteurs socio-économiques à se préparer au monde de demain ; garantir des règles du jeu économique équitables et protectrices...

La DRIEETS restera pleinement mobilisée en 2025. Cette année sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre des mesures de la loi pour le plein emploi, notamment l'accompagnement renouvelé des allocataires du RSA, en partenariat avec France Travail et les conseils départementaux ; la déclinaison des feuilles de route des comités territoriaux pour l'emploi, avec une attention particulière envers les publics qui rencontrent davantage de difficultés : jeunes, étrangers primo-arrivants, travailleurs expérimentés.

Vous pourrez compter sur l'engagement des agents de la DRIEETS qui sont, en lien avec les unités et directions départementales (DDETS, DDPP), attentifs aux besoins des territoires et de nos usagers et attachés à un service public moteur de cohésion, de régulation et d'émancipation.

Directeur régional par intérim

SOMMAIRE



9 | EMPLOI ET SOLIDARITÉS

- p.10 L'emploi : un défi majeur des Jeux de Paris 2024
- p.10 Un atelier d'insertion en milieu pénitentiaire dans le Val-de-Marne
- p.11 La validation des acquis de l'expérience : hausse du nombre de candidatures
- p.11 39 172 entrées en contrat d'engagement jeune
- p.11 Une feuille de route dédiée aux métiers de l'autonomie en Seine-Saint-Denis
- p.12 Le soutien à l'insertion des personnes réfugiées dans les Hauts-de-Seine
- p.13 La transition profonde de la gouvernance du réseau des acteurs de l'emploi
- p.13 Le programme AGIR à Paris

14 | ÉCONOMIE ENTREPRISES

- p.16 La mise en oeuvre du programme territoires d'industrie en transition écologique
- p.17 Les entreprises et les Jeux en Seine-Saint-Denis
- p.17 L'accompagnement des entreprises en difficulté



18 | TRAVAIL

- p.20 La protection des travailleurs sur les chantiers des ouvrages olympiques
- p.20 La pose des anneaux olympiques sur la tour Eiffel à Paris
- p.21 Ehpad : deux sanctions administratives exceptionnelles
- p.21 La protection des victimes de traite des êtres humains
- p.21 La rencontre des journées des conseillers du salarié à l'UD de Paris



22 | CONSOMMATION ET CONCURRENCE



- p.24 Jeux de Paris 2024 : des contrôles pour protéger les consommateurs français et étrangers
- p.24 La contrôle des compteurs d'eau et de gaz dans les entreprises industrielles
- p.25 Un engagement renforcé dans le secteur de la rénovation énergétique
- p.25 La lutte contre les pratiques anti-concurrentielles; l'exemple de l'outre-mer
- p.26 Un dispositif d'envergure pour veiller à l'équilibre dans les relations commerciales
- p.26 Loi anti-cadeaux : La poursuite des investigations auprès des pharmaciens impliqués

PROTÉGER



DÉVELOPPER



ACCOMPAGNER

Les acteurs de l'entreprise, de l'insertion sociale et professionnelle, pour favoriser l'accès à l'emploi, l'intégration des étrangers primo-arrivants, le dialogue social, les transitions professionnelles et la formation.

600

structures d'insertion
par l'activité
économique financées
à hauteur de **156 M€**



33

comités franciliens de
sécurité économique
organisés et

24 238

visites d'entreprises par les agents
de la répression des fraudes.



56 072

demandes traitées par
les agents des services
de renseignement en
droit du travail.

140

entreprises
accompagnées
directement.

EMPLOI ET SOLIDARITÉS

Agir pour les compétences,
l'emploi, la solidarité
et l'insertion professionnelle



La DRIETS porte et met en œuvre des politiques publiques pour lutter contre la pauvreté, favoriser l'accès et le retour à l'emploi et réduire les inégalités au sein de la région.

Elle assure le pilotage des politiques d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle en grande proximité avec les collectivités locales et en partenariat étroit avec le Service public de l'emploi (France Travail, les Missions locales, les Maisons de l'emploi et Cap emploi...) et les acteurs de l'insertion (les associations, les structures d'insertion par l'activité économique...).

La DRIETS pilote et gère les crédits du Fonds social européen (FSE) relevant de l'État en Île-de-France, à la fois en gestion directe avec la publication d'appels à projets et en déléguant une partie des moyens aux Conseils départementaux ainsi qu'aux structures et dispositifs poursuivant un objectif d'accès à l'emploi durable des personnes vulnérables et exclues du marché du travail.

Elle assure le contrôle administratif et financier des organismes de formation professionnelle.

Dans le champ des solidarités, la DRIETS met en œuvre les politiques publiques portées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) concernant la prise en charge de certains publics vulnérables (adultes handicapés, majeurs protégés).

Enfin, elle est chargée de la formation et de la certification dans le domaine des professions sociales ainsi que de la certification dans le domaine des professions de santé non médicales et du service des titres professionnels.



L'EMPLOI : UN DÉFI MAJEUR

DES JEUX DE PARIS 2024

Les travaux préparatoires avaient quantifié à 181 000 le nombre d'emplois nécessaires au bon déroulement des Jeux. Afin de relever ce défi, la DRIETS a organisé trois événements de recrutement majeurs « Les Jeux recrutent », en partenariat avec les acteurs du Service public de l'emploi. 5 000 à 7 000 personnes en recherche d'emploi se sont déplacées sur chacun de ces forums avec un taux d'accès à l'emploi immédiat compris entre 25 % et 30 %.

Dans le secteur de la sécurité privée, marqué par d'importantes tensions en ressources humaines, il s'agissait de former 25 000 agents pour la seule région d'Île-de-France afin d'assurer la sécurisation des sites olympiques et paralympiques. Pour tenir cet objectif, la DRIETS et France Travail ont déployé un certificat de qualification professionnelle spécialement adapté aux activités événementielles. Au terme d'une formation de trois semaines, les personnes formées étaient capables de réaliser des missions de sécurité telles que le filtrage ou la palpation.

Les services de l'Etat ont ciblé différents publics comme les demandeurs d'emploi de longue

durée, les stagiaires des Écoles de la 2ème chance, les jeunes inscrits dans les Missions Locales, les étudiants ou les personnes récemment retraitées.

D'autre part, une charte sociale cosignée avec les partenaires sociaux a fixé des objectifs d'insertion ambitieux et inédits. Les Jeux ont ainsi été, pour quelques 5 000 personnes éloignées de l'emploi, un levier d'insertion qui va bien au-delà des emplois qu'elles ont occupés pendant la période des Jeux. Ces nombreux recrutements ont montré la valeur des personnes en insertion ou en situation de handicap aux entreprises dans les secteurs du BTP, de la sécurité privée, de la restauration, du nettoyage et de la gestion des déchets, de la logistique et du transport.

Enfin, pour aider les entreprises de l'économie sociale et solidaire (EES) à répondre de manière efficace aux marchés des Jeux, la DRIETS a soutenu et financé « La Fabrique économique et solidaire des Jeux ». Grâce à ce dispositif, 415 structures franciliennes de l'ESS ont réussi à être attributaires d'au moins un marché des Jeux (pour 618 prestations).

UN ATELIER D'INSERTION EN MILIEU PÉNITENTIAIRE DANS LE VAL-DE-MARNE

L'implantation des structures d'insertion par l'activité économique dans les établissements pénitentiaires vise à favoriser la réinsertion durable des personnes détenues et à lutter ainsi contre la récidive. Un accompagnement social et professionnel vient compléter le travail du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

La prison de Fresnes dans le Val-de-Marne accueille deux structures d'insertion par l'activité économique. Un atelier-chantier d'insertion porté par l'association Confluence propose à dix détenus salariés en insertion de travailler au sein d'une

pépinière proposant des activités d'horticulture, de maraîchage et de travaux paysagers. Les détenus salariés travaillent dans une serre à l'air libre, au sein de la maison d'arrêt. Un partenariat avec le rectorat permet aux détenus d'assister également à des formations de remise à niveau.



LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : HAUSSE DU NOMBRE DE CANDIDATS

La DRIEETS est en charge d'organiser les sessions et jurys d'examen au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) de 11 diplômes sur le champ paramédical et sur le champ social.

Aux côtés de la formation initiale et de la formation continue, la VAE constitue une troisième voie d'accès à la qualification. Elle permet d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, sans avoir nécessairement à suivre

une formation, en s'appuyant sur l'expérience du candidat.

En 2024, la hausse du nombre de candidats se poursuit. Ainsi, pour le seul champ paramédical, ce sont 2 191 candidats qui se sont inscrits, un chiffre en augmentation de 65%. Au regard de la charge croissante des jurys qui pouvaient examiner jusqu'à 350 dossiers par semaine, la DRIEETS a augmenté de manière considérable le nombre de sessions.

39 172 ENTRÉES EN CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Le Contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes qui ne sont pas étudiants, qui ne suivent pas une formation et qui présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Il propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée rapide et durable dans l'emploi.

En 2024, l'accent a été mis sur le ciblage des jeunes résidant en Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV). 38 % des CEJ ont été signés par des résidents de QPV, un taux en augmentation de 9 points par rapport à 2023 et de 15 points supérieur au territoire national.



UNE FEUILLE DE ROUTE DÉDIÉE AUX MÉTIERS DE L'AUTONOMIE EN SEINE-SAINT-DENIS

La DRIEETS a lancé en Seine-Saint-Denis une feuille de route dédiée aux métiers de l'autonomie. Ce programme est conçu pour répondre aux besoins croissants en compétences dûs au vieillissement de la population. L'objectif est d'accroître l'attractivité des métiers pour fidéliser les professionnels en exercice et attirer de nouveaux talents. Elle vise également à améliorer l'offre de formation départementale.



La collaboration entre les acteurs publics et privés permet de mieux identifier et accompagner les employeurs, les bénéficiaires ainsi que les demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel dans le secteur. Cette feuille de route s'affinera au cours de l'année 2025 au travers d'échanges réguliers avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de la filière.

LE SOUTIEN À L'INSERTION DES PERSONNES RÉFUGIÉES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

La DRIETS a soutenu financièrement l'association Refugee Food pour développer une préformation destinée aux personnes réfugiées et primo-arrivantes souhaitant s'insérer professionnellement dans le secteur de la restauration. Ce dispositif de 15 semaines vise à lever les obstacles qui freinent l'accès à des formations qualifiantes ou à l'emploi comme la non-maîtrise de la langue française, la méconnaissance du secteur ou les difficultés de garde d'enfants.

Le parcours comprend des cours de français appliqué à la restauration, des mathématiques de base, une initiation théorique et pratique aux métiers de la cuisine et du service ainsi que des techniques de recherche d'emploi. Des activités sportives et des visites d'entreprises viennent compléter ce parcours, qui se clôture par deux semaines de stage en entreprise. Un accompagnement individualisé, à la fois social et professionnel, est assuré tout au long de la formation et jusqu'à deux mois après sa fin.

92% des effectifs de la première promotion ont bénéficié d'une insertion directe en emploi ou d'un accès à des formations qualifiantes.



LA TRANSFORMATION PROFONDE DE LA GOUVERNANCE DU RÉSEAU DES ACTEURS DE L'EMPLOI

L'année 2024 est marquée par la transformation de la gouvernance du réseau des acteurs de l'emploi.

Le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) et le Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) sont désormais remplacés par les Comités territoriaux (régional, départementaux et locaux) pour l'emploi.

Orientée vers l'action et combinant orientation, emploi, formation et insertion, cette nouvelle gouvernance a vocation à contribuer au plein emploi. Dans ce nouveau cadre, la DRIETS joue un rôle structurant. Elle assure, pour le compte du préfet de région, le pilotage stratégique du Comité régional pour l'emploi, au côté du Conseil régional et elle accompagne les travaux des comités départementaux, en veillant à l'articulation cohérente des politiques publiques à toutes les échelles.

La DRIETS anime des groupes de travail thématiques (accompagnement renforcé des publics, insertion, compétences) réunissant les services de l'État, les Conseils départementaux, les opérateurs (France Travail, Cap Emploi, Missions Locales), les partenaires

sociaux et les collectivités.

La DRIETS apporte également un appui technique aux territoires : ingénierie de projet, diffusion de référentiels, outils de pilotage et de suivi, remontée des besoins opérationnels au niveau national. Elle facilite la mutualisation des bonnes pratiques et assure la circulation de l'information entre le niveau local, départemental et régional. Elle joue enfin un rôle moteur dans la capitalisation des expérimentations menées en Île-de-France sur l'accompagnement renouvelé des allocataires du RSA* (quatre départements concernés en 2024). Ces projets pilotes ont pour ambition de favoriser un retour durable à l'emploi, en levant simultanément les freins sociaux et professionnels grâce à la mobilisation coordonnée des acteurs et à la mise en œuvre de parcours personnalisés de remobilisation et de suivi intensif.

Les enseignements issus de ces expérimentations nourriront les travaux des comités territoriaux pour l'emploi et contribueront à consolider les modalités de gouvernance dans une logique de proximité, de transversalité et d'efficacité.

* Revenu de solidarité active

LE PROGRAMME **AGIR** À PARIS

Le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) accompagne les étrangers bénéficiaires de la protection internationale ayant récemment obtenu leur statut à accéder à l'emploi et au logement durables. Il est porté dans chaque département par un opérateur associatif attributaire d'un marché public.

À Paris, France Terre d'Asile gère ce dispositif depuis octobre 2023, en lien étroit avec l'Unité départementale de Paris de la DRIETS, qui est ordonnateur secondaire du marché et assure un pilotage technique et financier.

Ayant dépassé la barre des 2 000 personnes accompagnées fin 2024, la file active parisienne du programme est la première de France. Cette position est cohérente au regard de la part importante de réfugiés vivant dans la capitale.

Le déploiement d'AGIR Paris est aujourd'hui pleinement effectif, France Terre d'Asile est devenu un acteur incontournable dans le paysage local de l'insertion marqué par de nombreuses synergies avec les acteurs associatifs et les services de l'État.

ÉCONOMIE ENTREPRISES

Soutenir l'innovation
et le développement
des entreprises



L'Île-de-France compte environ 6,8 millions d'emplois, soit près d'un quart de l'emploi total en France.

La région concentre également 25% des créations d'entreprises et abrite 40% des effectifs de recherche et développement. Son économie est orientée vers les technologies de pointe et les activités à haute valeur ajoutée.

Forte de sa connaissance de l'écosystème régional, la DRIEETS met en œuvre les politiques publiques tournées vers les entreprises et portées à la fois par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), en lien avec les autres acteurs et partenaires du territoire, notamment le Conseil Régional, les collectivités territoriales, les établissements publics, les organismes consulaires et les opérateurs.

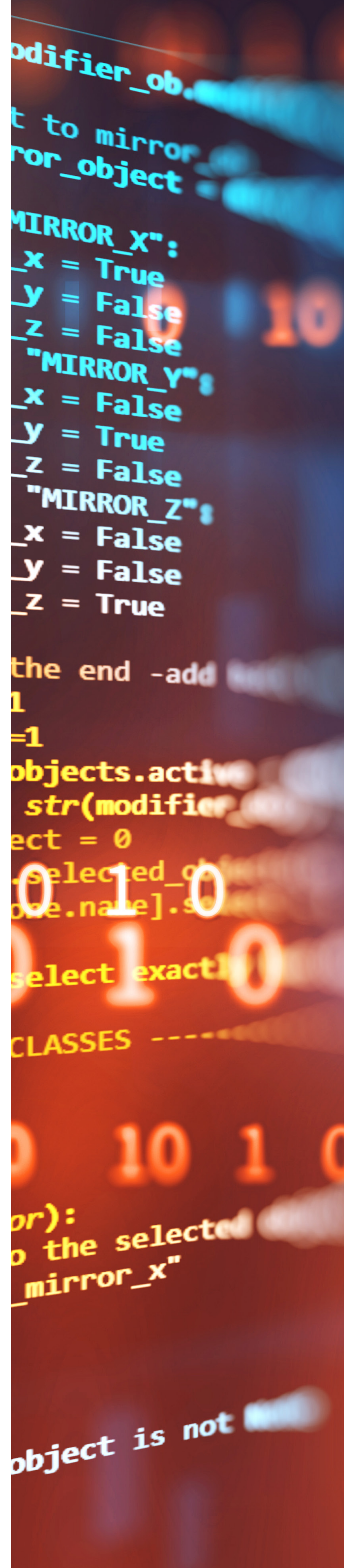
La DRIEETS est mobilisée au travers des dispositifs tels que l'activité partielle, les fonds de revitalisation

et les outils de prévention des

difficultés des entreprises pour les aider à s'adapter aux nombreuses transformations à l'œuvre et à saisir les opportunités offertes par ces évolutions.

La DRIEETS suit également certaines filières stratégiques régionales telles que l'automobile, l'aéronautique, la santé, le numérique, la décarbonation et l'hydrogène dans le but d'accompagner les acteurs émergents.

Un volet d'accompagnement s'appuie sur la mise en œuvre des programmes d'aides aux entreprises, en particulier des PME et TPE, via les dispositifs France 2030 et ceux portés par les délégués à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels.



LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le prolongement de la stratégie nationale de réindustrialisation verte, la DRIETS Île-de-France s'est mobilisée en 2024 pour mettre en œuvre le programme « Territoires d'industrie en transition écologique », issu du Fonds vert.

Ce dispositif, co-piloté avec l'ADEME*, finance des projets industriels structurants, à forte valeur environnementale et territoriale. La DRIETS a contribué à l'identification, à la validation et au suivi des projets, garantissant leur alignement avec les stratégies locales et les priorités industrielles de la région.

À l'échelle régionale, 8 projets ont été retenus, répartis sur 7 des 11 territoires labellisés Territoires d'industrie que compte l'Île-de-France.

La typologie des lauréats est variée, à la fois en termes d'acteurs, allant des PME aux grandes entreprises, en passant par des associations, et en termes de filières, comprenant la mécanique, les matériaux, l'électronique, l'économie circulaire, la production de jeux ou encore les écoles de production. Les investissements industriels cumulés représentent 28 M€ avec un soutien public de 5,1 M€. Les projets sélectionnés permettront la création de 110 emplois, le maintien de 460 emplois et la formation de 46 personnes à des métiers en tension. Sur le plan environnemental, ils permettront une réduction annuelle de 3 000 tonnes de CO₂, une augmentation de 30 % de l'intégration de matières premières recyclées, ainsi que diverses économies de ressources (eau, papier).

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie





LES ENTREPRISES ET LES JEUX EN SEINE-SAINT-DENIS

L'accompagnement de la DRIETS a favorisé la candidature des entreprises de Seine-Saint-Denis dans les marchés des Jeux.

Le dispositif « La Fabrique des Jeux » a aidé les entreprises du département à se saisir des opportunités induites par les Jeux.

Plus de 1 000 entreprises ont bénéficié de conseils au travers d'événements mensuels sur les marchés en cours, d'ateliers techniques et de forums organisés dans le département.

Au total, plus de 894 entreprises de Seine-Saint-Denis ont travaillé pour les Jeux pour un montant de près de 660 M€ de prestations.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

L'année 2024 a été marquée par une augmentation importante du nombre d'entreprises en difficulté. L'Île-de-France demeure la région la plus concernée par l'ouverture d'une procédure collective (13 834 cette année). Le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi et de ruptures conventionnelles collectives est également en hausse. La région compte 21 400 emplois menacés (+ 5% par rapport à 2023) en particulier dans le secteur du commerce.

Face à cette situation, la DRIETS a reçu plus de 400 demandes d'accompagnement d'entreprises (+30% par rapport à 2023) principalement dans le secteur de l'industrie, de la santé et du commerce. Son action a permis notamment d'obtenir un étalement de dettes publiques, de restructurer des dettes privées ou de rechercher des repreneurs en cas de difficultés trop importantes.

TRAVAIL

Assurer l'effectivité
du droit du travail
et la qualité
du dialogue social



La DRIETS pilote, appuie et évalue la politique du travail.

Par l'action de contrôle de l'inspection du travail, elle veille à l'effectivité du droit du travail dans les entreprises. Par l'action des services de renseignement, elle permet l'information des salariés, de leurs représentants et des employeurs sur le droit du travail. Elle veille au respect de la qualité de vie au travail et assure la protection de la santé et de la sécurité des salariés, le développement du dialogue social et le suivi des relations de travail.

Les orientations de l'action du système d'inspection du travail sont fixées par un plan national d'action pour la période 2023-2025. Elles s'articulent autour de cinq sujets incontournables qui constituent le cœur de la mission de l'inspection

du travail : la prévention des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles, la lutte contre les fraudes, la réduction des inégalités, la protection des travailleurs vulnérables, le dialogue social. L'action du système d'inspection du travail francilien s'inscrit dans le cadre de ces orientations, déclinées régionalement pour tenir compte des spécificités locales.

La mobilisation de l'inspection du travail s'inscrit également dans le cadre de campagnes de contrôles ciblées afin de faire évoluer les situations de travail et sanctionner de graves manquements. En 2024, une campagne nationale a été menée, sur la prévention des accidents du travail, ainsi qu'une campagne régionale sur les intérimaires dans le BTP (santé-sécurité et égalité de traitement).



LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS SUR LES CHANTIERS DES OUVRAGES OLYMPIQUES

Les agents de l'unité régionale de contrôle des grands chantiers (URACGC) et de l'unité régionale d'appui et de lutte contre le travail illégal (URACTI) ont été très présents sur les chantiers des Jeux, particulièrement durant la phase de construction des infrastructures olympiques. En tout, l'inspection du travail francilienne a mené 1300 interventions sur les chantiers des Jeux dans une interaction constante avec les entreprises.

Durant la phase de construction des ouvrages olympiques, l'action de l'URACGC a permis de structurer les interactions avec les 35 maîtres d'ouvrage et leurs coordonnateurs de sécurité. Le suivi des entreprises a été principalement assuré par les 7 inspecteurs du travail de l'URACGC et leur responsable d'unité de contrôle qui intervenaient à la fois en prévention, conseil et en contrôle. Durant la phase de construction, 35 réunions avec les préventeurs, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France se sont tenues à l'initiative de la DRIEETS. Dès 2021, ces réunions ont permis de rappeler à la SOLIDEO (Société de livraison

des ouvrages olympiques) les enjeux en termes de prévention de la santé et de sécurité sur les chantiers. Les actions déjà engagées au titre des chantiers de construction des ouvrages olympiques se sont poursuivies avec PARIS 2024, en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagements nécessaires à l'organisation des compétitions. Les agents de l'inspection du travail ont réalisé quotidiennement des contrôles sur les chantiers et sur les installations temporaires, conduisant à les sécuriser et à retirer des salariés de situation de dangers graves et imminents, à la fois durant la phase de construction des ouvrages et lors de la phase de préparation des Jeux. La mobilisation et l'action des services de l'inspection du travail, en lien étroit avec les responsables de la construction des chantiers et de la préparation des Jeux, ont contribué à la livraison, en temps et en heure, des 70 ouvrages olympiques.

À noter qu'aucun accident mortel n'a été déploré sur les chantiers de construction des ouvrages olympiques.

LA POSE DES ANNEAUX OLYMPIQUES SUR LA TOUR EIFFEL À PARIS

L'inspection du travail était présente lors de l'installation des anneaux olympiques sur la tour Eiffel en juin 2024. Les anneaux ont été hissés entre le premier et le deuxième étage de l'édifice à l'aide de deux camions-grues et d'une équipe de cordistes-alpinistes. Cette prouesse technique a été minutieusement préparée pendant des mois, en lien étroit avec la DRIEETS. Les différents contrôles ont permis de vérifier que le mode opératoire formalisé, était bien respecté de tous les intervenants.



EHPAD

DEUX SANCTIONS ADMINISTRATIVES EXCEPTIONNELLES

La campagne francilienne de prévention des accidents du travail a fait l'objet de 973 contrôles. L'hébergement social et médical, dont les EHPAD, a été parmi les secteurs ciblés. Les conditions de travail dégradées pour le personnel de certaines de ces structures en sous-effectif chronique les exposent aux accidents du travail.

Deux contrôles en particulier ont permis d'établir une liste d'infractions d'une ampleur considérable en termes de manquements à la législation sur le temps de travail : dépassement des durées maximales quotidiennes et hebdomadaires avec circonstances aggravantes (insuffisance de l'équipement, surexposition aux troubles

musculosquelettiques). Les enquêtes ont été longues et minutieuses pour reconstituer le temps de travail réel des salariés. Les amendes prononcées pour ces deux sociétés faisant partie du même groupe s'élèvent respectivement à 1,5 million d'euros et 2,2 millions d'euros.



LA PROTECTION DES VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

À la suite du contrôle d'un chantier appartenant à une société hôtelière, l'inspection du travail a constaté la présence d'une personne logée dans des conditions indignes d'hébergement. Après enquête, il a été établi que la victime travaillait comme réceptionniste dans l'hôtel en cours de rénovation sans être déclarée auprès des services de l'Urssaf, qu'elle travaillait toutes les nuits de 18h à 8h et que ses jours de repos n'étaient pas rémunérés. Alors que cette personne, victime d'exploitation, aurait dû percevoir la somme de 135 000 € pour les heures travaillées sur la période contrôlée, elle n'a perçu que 17 600 €.

L'intervention de l'inspection a permis également de mettre à jour le fait que l'ensemble des autres salariés employés par la structure hôtelière étaient en situation irrégulière et d'engager des procédures de protection et de rétablissement de leurs droits en tant que victimes de traite des êtres humains.

LA RENCONTRE DES JOURNÉES DES CONSEILLERS DU SALARIÉ À L'UD DE PARIS

À l'occasion de la journée dédiée aux conseillers du salarié organisée par l'unité de Paris, une avocate spécialisée en droit du travail et un conseiller prud'homal ont apporté leur expertise sur les enjeux juridiques rencontrés par les conseillers du salarié. Leurs interventions ont permis de répondre à des interrogations pratiques et d'apporter des éclairages sur des situations complexes, renforçant ainsi la compétence des 80 conseillers du salarié présents. Les services d'appui à l'inspection du travail - service des renseignements en droit du travail, service des ruptures conventionnelles et service des accords et épargne salariale - souvent sollicités par les conseillers du salarié ont, à cette occasion, présenté leurs missions et l'accompagnement proposé aux conseillers.

CONCURRENCE, CONSOMMATION ET MÉTROLOGIE LÉGALE

Contribuer à la régulation
concurrentielle, à la sécurité et
à la protection économique
des consommateurs



Le Pôle C de la DRIETS veille au bon fonctionnement du jeu concurrentiel, à la protection économique des consommateurs et assure le respect des règles relatives aux instruments de métrologie légale.

Parmi ses missions opérationnelles, on peut citer les enquêtes dans le champ des relations inter-entreprises, la détection et la caractérisation de pratiques anticoncurrentielles, la recherche de fraudes et de falsifications dans le secteur des produits vitivinicoles, des spiritueux et des fruits et légumes et les contrôles des instruments de mesure réglementés.

Par ailleurs, en tant qu'échelon régional, le Pôle C anime et coordonne la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec la loyauté des transactions

commerciales et la sécurité des produits et services à destination des consommateurs, notamment les plus vulnérables (contrôles portant sur les jouets, les frais bancaires ou les allégations environnementales par exemple).

Au travers des enquêtes nationales déclinées sur le territoire francilien, et sous le pilotage du Pôle C, les huit directions départementales de la protection des populations (DDPP) situées en Île-de-France veillent ainsi à répondre aux enjeux économiques du territoire régional.



JEUX DE PARIS 2024 : DES CONTRÔLES POUR PROTÉGER LES CONSOMMATEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Les contrôles ont été renforcés dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, des transports et de la sécurité des produits non alimentaires. À cette occasion, les produits contrefaisants ont été particulièrement ciblés. Les services de l'Etat ont également porté une attention particulière aux offres commerciales concernant l'ensemble du parcours du touriste durant les Jeux.

De nombreux contrôles ont également porté sur la bonne information et la loyauté des transactions dans les VTC et taxis. Le service de métrologie légale a notamment vérifié la conformité des taximètres. Durant les épreuves sportives, les efforts des enquêteurs se sont concentrés aux abords des sites olympiques et de célébration, ainsi que sur les lieux de grand passage.

Une attention particulière a été portée sur la sécurité des activités de loisirs de type structures gonflables ou démonstration de pratiques

sportives. Les équipements de protection liés à ces activités ont également fait l'objet de vérifications approfondies (casques de vélos par exemple).

En amont des Jeux, l'information préventive des consommateurs a été par ailleurs développée grâce à l'adaptation de l'outil **Signal Conso** ; Signal Conso est en effet un service public gratuit permettant aux consommateurs de signaler les problèmes rencontrés avec les entreprises.



* Véhicule de transport avec chauffeur

LE CONTRÔLE DES COMPTEURS D'EAU ET DE GAZ DANS LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Dans le cadre de l'opération nationale de contrôle de compteurs d'eau et postes gaz dans les entreprises industrielles, 246 sites industriels ont été contrôlés sur l'ensemble de l'Île-de-France en ciblant les plus gros consommateurs de gaz et d'eau.

Au total, 302 compteurs d'eau ont été contrôlés pour un taux de refus de 3 % lié à des retards de contrôle en service (visant à vérifier le bon fonctionnement de l'instrument). 240 compteurs de gaz ont été contrôlés pour un taux de refus de 3 % lié à des retards de contrôle en service ou des scellements manquants (empêchant l'accès aux organes de réglage des instruments). De plus

127 DCVG*, dont 5 chromatographes, ont été contrôlés avec un taux de refus de 13 % lié à des retards de contrôle en service ou des scellements manquants.

Outre la situation des instruments, cette opération de contrôle a permis de faire rectifier certaines pratiques d'organismes vérificateurs agréés par l'État ou de fabricants d'instruments.



* Gradient de tension en courant continu

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ DANS LE SECTEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2019, le secteur de la rénovation énergétique fait l'objet d'un plan d'action ministériel renforcé pour contribuer à la transition écologique, garantir la qualité des travaux et protéger les consommateurs.

En 2024, 55 % des 147 établissements contrôlés en Île-de-France dans le secteur de la rénovation énergétique présentaient des anomalies. Avec 26 avertissements, 27 injonctions, 50 procès-verbaux pénaux et 18 procès-verbaux administratifs prononcés, les sanctions se durcissent. Les fraudeurs, souvent des entreprises éphémères

et organisées en réseaux, utilisent notamment des pratiques trompeuses telles que l'usurpation du label RGE* voire du démarchage agressif.

Afin de pouvoir caractériser ces pratiques et permettre leur poursuite les enquêteurs doivent ainsi travailler rapidement et mettre en œuvre des suites adaptées, en toute collaboration avec les procureurs. Les anomalies se concentrent principalement sur l'isolation et l'installation de pompes à chaleur ainsi que la pose de panneaux solaires.

* Reconnu Garant de l'Environnement



LA LUTTE CONTRE LES PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES, L'EXEMPLE DE L'OUTRE-MER

Outre sa compétence sur l'Île-de-France et la Normandie, la Brigade Interrégionale d'Enquêtes de Concurrence (BIEC) de la DRIEETS est territorialement compétente pour les départements ultra-marins de l'océan Indien (Réunion et Mayotte). Cette année encore, la BIEC a analysé plusieurs indices d'ententes illicites détectés dans ces territoires. Après enquête de la BIEC, l'autorité de la Concurrence s'est

d'ailleurs saisie d'un de ces dossiers. En effet, les pratiques anticoncurrentielles peuvent conduire à l'établissement de prix artificiellement élevés et limiter les innovations.

La veille concurrentielle est également opérée dans le cadre de la commande publique, mission de régulation qui vise aussi à limiter le montant des dépenses publiques.

UN DISPOSITIF D'ENVERGURE POUR VEILLER À L'ÉQUILIBRE DANS LES RELATIONS COMMERCIALES

Du fait de la présence en Île-de-France de nombreux sièges sociaux, la DRIETS est classiquement très fortement mobilisée dans le cadre du suivi des négociations commerciales entre la grande distribution et leurs fournisseurs. En 2024, en raison de la crise agricole, la Brigade des relations interentreprises (BRIE), s'est particulièrement mobilisée en la matière. Ainsi, plus de 1 400 conventions ont été analysées en quelques semaines. L'expertise de la DRIETS a d'ailleurs été sollicitée dans le cadre de travaux parlementaires visant à l'évolution des dispositifs législatifs.

Plusieurs dossiers d'envergure nationale ont cette année encore été portés par la DRIETS Île-de-France, alimentée par les constatations de toutes les DRIETS. Plusieurs amendes administratives très importantes ont été prononcées.

Au-delà, la DRIETS reste très attentive au respect des délais de paiement dans les relations inter-entreprises, pratique qui nuit gravement à la santé financière notamment des PME et des sous-traitants (impact sur leur trésorerie).

LOI ANTI-CADEAUX : LA POURSUITE DES INVESTIGATIONS AUPRÈS DES PHARMACIENS IMPLIQUÉS

À la suite de l'enquête menée en 2021 par la DGCCRF sur le dispositif « anti-cadeau » dans le secteur de la distribution des produits médicaux - dispositif qui permet de préserver l'indépendance des professionnels de santé et de garantir que la fourniture des produits de santé soit guidée uniquement par des considérations de santé publique - le groupe URGO a été condamné en 2023 pour pratiques illégales.

En 2024, la DGCCRF a poursuivi son enquête auprès des pharmaciens impliqués. En Île-de-France, ce sont ainsi plus de 240 officines qui ont été identifiées comme bénéficiaires du système mis en place par le groupe URGO entre 2015 et 2022. Les enquêteurs de la BRIE de la DRIETS ont ainsi réalisé plus de 100 auditions pénales libres auprès des pharmaciens franciliens.





DRIEETS

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

19-21 rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS
Tel : 01 70 93 13 00

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

UD DE PARIS

21-23 rue Miollis
75015 PARIS
Tel : 01 70 96 20 00

UD DES HAUTS-DE-SEINE

11, boulevard des Bouvets
92741 NANTERRE Cedex
Tel : 01 47 86 40 00

UD DE LA SEINE-SAINT-DENIS

1, avenue Youri Gagarine
93016 BOBIGNY Cedex
Tel : 01 41 60 53 00

UD DU VAL-DE-MARNE

Immeuble le Pascal - Hall B
Avenue du Général de Gaulle
CS90043 - 94046 CRÉTEIL Cedex
Tel : 01 49 56 28 00

Retrouvez toute l'actualité de la DRIEETS Ile-de-France sur sa page [LinkedIn](#)
et abonnez-vous à ses lettres d'information sur <https://idf.drieets.gouv.fr>